

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DAREIC/12-554-265 du 20/02/2012

CONCOURS - SLOGAN JOURNEE FRANCO-ALLEMANDE 2013

Destinataires : Messieurs Directeurs des Services Départementaux de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Enseignement Technique - Mesdames et Messieurs les Directeurs des Centres d'Information et d'Orientation - Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division et Chefs de Services

Dossier suivi par : Mme HANVIC - Tel : 04 42 95 29 77 - Fax : 04 42 95 29 74 - Mel : marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

Les célébrations autour de la Journée/Semaine franco-allemande 2012 sont à peine terminées que déjà tous les élèves sont sollicités à propos de l'édition 2013.

En effet, l'an prochain sera célébré le jubilé de la signature du Traité de l'Elysée par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, le 22 janvier 1963.

Dans ce contexte, le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et la Plénipotentiaire pour les relations culturelles avec la France ont souhaité, en coopération avec l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, solliciter les élèves pour proposer le slogan de la journée franco-allemande 2013.

Il a paru, en effet, important d'associer les élèves à cette réflexion commune sur les origines et les modalités de la coopération franco-allemande, mais aussi sur la perception qu'ils peuvent avoir aujourd'hui de cette coopération et de l'amitié qui unit nos deux pays et enfin sur la perspectives qu'ils souhaiteraient leur assigner.

Ce concours s'adresse à tous les élèves apprenant l'allemand dans le secondaire : collèges et lycées d'enseignement général, technologique et professionnel dont l'établissement est partenaire avec un établissement allemand (partenaires scolaires, réseau des projets scolaires franco-allemands, partenaire AbiBac...)

Le slogan doit être proposé en français et en allemand en commun avec une classe allemande partenaire. Si les versions allemandes et françaises du slogan se doivent d'être proches dans leur orientation, la traduction littérale n'est pas requise.

La réponse est commune aux deux établissements et il suffit donc qu'elle soit adressée à l'OFAJ avant le 31 mars 2012 :

Office franco-allemand pour la jeunesse/Deutsch-Französisches Jugendwerk, Molkenmarkt 1 – 10179 Berlin – Allemagne.

Elles peuvent également être adressées en ligne : www.ofaj.org/slogan2013

Les deux classes lauréates seront invitées à participer à une des rencontres organisées dans le cadre du jubilé du Traité de l'Elysée en 2012-2013 à Berlin, Ludwigsburg, Marseille, Paris, Sarrebruck, Strasbourg...

Il vous appartient de porter à la connaissance des enseignants cette initiative franco-allemande commune de notre Ministère, de la Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne pour les relations culturelles avec la France et de l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

Pour mémoire, nous vous rappelons les slogans adoptés depuis l'introduction de la journée franco-allemande en 2004 :

-2004 : « L'élargissement de l'UE : de nouvelles formes de dialogue avec des partenaires historiques de la France et de l'Allemagne »

-2005 : « Le français et l'allemand, des atouts pour des métiers et des carrières en Europe »

-2006 : « L'allemand, un passeport pour des métiers et des des carrières en Europe « Französisch schlägt Brücken für Beruf und Karriere » = « Le français, un pont vers des métiers et des carrières »

-2007-2008 ; « La France/ L'Allemagne, un pays à redécouvrir »

-2009 et 2010 : « Mettez l'allemand dans votre jeu » / « Mettez le français dans votre jeu »

-2011 et 2012 : « L'allemand, passeport pour l'avenir/Französisch, dein Weg zum Erfolg » (=Le français, un voie vers le succès).

Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille